

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'auxiliaire de puériculture travaille principalement dans les crèches, les haltes garderies et toutes les structures d'accueil de la petite enfance. Le métier fait partie des professions paramédicales. A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

. Sous la direction d'une puéricultrice, se charger du quotidien et du bien-être des tout-petits : l'hygiène, les repas, le sommeil, mais aussi les activités d'éveil.

. Dépister des troubles, maladies ou handicaps. Elle doit donc être très attentive aux comportements des enfants. Un rôle de prévention qu'elle joue aussi dans les PMI (Protection Maternelle et Infantile).

. Exercer à l'hôpital, en équipe avec des aides-soignantes et des infirmières, son travail est plus médical. Mais contrairement aux puéricultrices qui sont des infirmières spécialisées, elles ne peuvent pas administrer de soins médicaux.

PRÉREQUIS

Admission sur dossier et entretien jury

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :1-Réaliser des activités d'éveil, d'éducation et de soins auprès de nourrissons ou jeunes enfants2-S'occuper d'enfants bien portants ou malades, individuellement ou en groupe

PROGRAMME

Données 2025 : • Taux de réussite : 100% • Taux d'insertion après 6 mois : 54% • Taux de satisfaction : 97%

Module 1. Evaluer la situation et adapter l'accompagnement de l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne, évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie

Module 2. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique l'état clinique de la personne

Module 3. Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe

Module 4. Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

Module 5. Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage

Module 6. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées au lieu et aux situations d'exercice

Module 7. Rechercher, traiter et transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité des soins et des activités

Module 8. Organiser son activité et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

Module 9. Informer et accompagner des personnes en formation et des professionnels
Périodes en entreprise

MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé :

Alternance Méthodes expositives/ démonstratives

Pratiques professionnelles : Mises en pratique permanentes sur plateau technique, Mise en situation par une période d'application pratique en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis en cours de formation

Evaluation en périodes en entreprise (selon les modalités de la formation)

SANCTION

Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture - Niveau 3 (CAP,BEP)

PASSERELLE

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consulter le site internet de France Compétences

ÉQUIVALENCE

Aucune

DÉBOUCHÉS

Nous vous invitons à nous contacter pour toute poursuite de parcours de formation

TARIF

Gratuit pour les demandeurs d'emploi. Nous contacter pour un devis pour autre public.

ACCESIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier leur projet de formation - contact : Référent Handicap 0696 03 92 85

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles.

DATES DE FORMATION

Consulter le site internet imfpa.mq ou contacter le 0596 69 24 24.

Mise à jour le 03/11/2025